



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

catastrophes naturelles

Question écrite n° 91385

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur les suites de la tempête Xynthia. La France a été frappée les samedi 27 et dimanche 28 février 2010 par une violente tempête baptisée « Xynthia » qui a balayé une large bande du territoire de la Charente-Maritime aux Ardennes, provoquant au total la mort de 53 personnes (dont 29 pour le seul département de Vendée, plus particulièrement dans la commune de la Faute-sur-Mer) et des dégâts matériels très importants. La mission d'information de l'Assemblée nationale sur les raisons des dégâts provoqués par la tempête Xynthia a examiné les causes des événements dramatiques ayant résulté de cet incident climatique et a formulé vingt-deux propositions afin d'éviter que de tels dégâts ne se reproduisent. La mission suggère notamment de prévoir un débat en séance publique à la rentrée parlementaire, dans le cadre des séances prévues à l'article 48, alinéa 4, de la Constitution, sur la mise en oeuvre de ces propositions et sur un bilan de la procédure des zones de solidarité. Il lui demande de bien vouloir préciser les suites concrètes que le Gouvernement entend donner à cette suggestion.

Texte de la réponse

Un débat en séance publique portant sur la mise en oeuvre des propositions de la mission d'information de l'Assemblée nationale sur les raisons des dégâts provoqués par la tempête Xynthia et sur un bilan de la procédure des zones de solidarité a eu lieu le 16 juin 2010 au Sénat et le 2 mars 2011 à l'Assemblée nationale. Au cours de ce dernier débat, la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement a présenté un bilan des mesures mises en oeuvre un an après le passage de la tempête.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91385

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 2010, page 11302

Réponse publiée le : 12 avril 2011, page 3662